



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **5 décembre 2016**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

OUVERTURE D'UN CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE 2'100'000.- F POUR LA TRANSFORMATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE, AU 116 ROUTE DE PRESINGE, PARCELLE COMMUNALE 2604

Le Conseil municipal décide par 10 oui, soit à l'unanimité,

1. D'approuver le projet de transformation du bâtiment de la mairie, au 116 route de Presinge, parcelle communale 2604.
2. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de **2'100'000 F** afin de permettre l'exécution des travaux.
3. D'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune.
4. De comptabiliser cette dépense, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 125'000.- F pour le crédit d'étude voté, soit un montant de 2'225'000.- F, à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir ce montant au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement, sous la rubrique 08-331, dès 2019.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 06.02.2017

Presinge, le 14 décembre 2016

.....